

Le succès – un achat de semences certifiées vous ouvre la porte à de belles opportunités de succès :

- Gage de qualité
- Accès à de nouvelles variétés améliorées
- Utilisation efficace des apports
- Nouvelles opportunités de commercialisation
- Soutien au développement de nouvelles variétés dans l'avenir



Avant d'ouvrir un sac de semences, assurez-vous d'avoir lu et compris les exigences de gestion responsable – y compris les exigences de refuge pour la gestion de la résistance des insectes pour les caractères biotechnologiques contenus

dans la semence et pour lesquels vous avez signé une entente de gestion responsable des technologies. En ouvrant et en utilisant un sac de semences, vous réaffirmez votre obligation de vous conformer à ces exigences en matière de gestion responsable.

Protection des insectes pollinisateurs

Si vous utilisez un agent de fluidité pour la semence lorsque vous semez de la semence traitée, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) requiert l'usage de l'agent de fluidité de Bayer CropScience afin de réduire l'émission de poussière. Suivez attentivement le mode d'emploi de cet agent de fluidité à faible émission de poussière*.

*Ce ne sont pas tous les semoirs qui commandent l'utilisation d'un agent de fluidité pour la semence. Pour plus d'informations, veuillez vérifier auprès de votre représentant.

Pratiques exemplaires de gestion

- · Avant de procéder aux semis, éliminez les mauvaises herbes à fleur dans vos champs de manière à ce que les abeilles n'y soient pas attirées pour butiner.
- Procurez aux insectes pollinisateurs des refuges sécuritaires, loin de vos champs en culture.
- Soyez conscient de l'emplacement des ruches dans le voisinage et surveillez les conditions météorologiques.
- Évitez de faire de la poussière lorsque vous manipulez la semence traitée.
- Assurez-vous d'effectuer un bon nettoyage et une gestion adéquate de vos déchets.
- Discutez avec votre représentant d'équipements agricoles, de la possibilité d'installer des déflecteurs sur votre semoir pneumatique nord-américain.

Pour plus d'informations concernant la santé des insectes pollinisateurs et les pratiques exemplaires de gestion dans le cas des insecticides appliqués sur la semence, veuillez visitez le site www.croplife.ca/fr/



Semences Maizex soutient le programme de Agrirécupe récupération des sacs de semence Agrirécup, qui est maintenant offert en Ontario, au Québec

et dans les Maritimes. Ce programme (http://www.agrirecup.ca/) offre aux producteurs une solution écologique permettant de déposer leurs sacs vides de semences à des sites de récupération et de collecte, plutôt que de les envoyer dans des sites d'enfouissement. Profitez de ce programme, assurez-vous que vos sacs de semence sont complètement vides et déposez-les dans les sacs de collecte disponibles dans les lieux de collecte autorisés. Les sacs de collecte sont acceptés sans frais et seront acheminés à un site où ils seront éliminés de façon sécuritaire.

Monsanto Company est membre du groupe Excellence Through Stewardship™ (ETS). Les produits de Monsanto sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'ETS et à la politique de Monsanto pour la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation du maïs Trecepta® RIB Complete® a été approuvée en Australie/Nouvelle-Zélande, en Colombie, en Chine, au Japon, en Corée du Sud, au Mexique, à Taïwan, aux États-Unis. L'importation de tous les traits individuels issus de la biotechnologie a été approuvée pour l'Union européenne. Consultez biotradestatus.com pour l'approbation des traits dans les autres régions. L'importation de tous les autres produits commerciaux issus de biotechnologie de Monsanto mentionnés ici a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ces produits ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer la politique de ces derniers relativement à l'achat de ces produits. Excellence Through Stewardship^{MD} est une marque déposée de Excellence Through Stewardship.

VEUILLEZ TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES DIRECTIVES DES ÉTIQUETTES DES PESTICIDES. La technologie Roundup Ready™ 2 comporte des gènes qui procurent une tolérance au glyphosate.Les variétés de soya Roundup Ready 2 Xtend^{MD} possèdent des gènes qui procurent une tolérance au glyphosate et au dicamba. Le glyphosate va tuer les cultures qui ne tolèrent pas le glyphosate. Le dicamba va tuer les cultures qui ne tolèrent pas le dicamba. Contactez votre détaillant Bayer ou appelez le support technique de au 1-800-667-4944 pour connaître les programmes de désherbage recommandés avec le système de production Roundup Ready^{MD} Xtend. La technologie de lutte contre les insectes offerte par Vip3A est utilisée sous licence accordée par Syngenta Crop Protection AG. Refuge IntégralND, Roundup Ready 2 Technology et Design^{MC}, Roundup Ready 2 Xtend^{MO}, Roundup Ready 2 Yield^{MO}, Roundup Ready^{MO}, SmartStax^{MO}, Trecepta^{MO} et VT Double PROMO sont des marques de commerce de Bayer Group. Utilisée sous licence. Agrisure VipteraMO est une marque déposée d'une société du groupe Syngenta. LibertyLink^{MD} et le logo de la goutte d'eau sont des marques de commerce de BASF. Utilisation sous licence. Herculex^{MD} est une marque déposée de Dow AgroSciences LLC. Utilisation sous licence.

Respectez le RefugeND et le logo sont des marques déposées de l'Association canadienne du commerce des semences. Utilisation





Important: Toujours lire et respecter les instructions des étiquettes des produits et des sacs de semences; seuls les hybrides étiquetés comme tolérants au glufosinate peuvent être traités avec des herbicides à base de glufosinate-ammonium.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.

Fortenza Maxim Quattro est une application sur la semence du traitement de semences fongicide Maxim Quattro et du traitement de semences insecticide Fortenza. Fortenza Vibrance Maxx est une application sur la semence du traitement de semences insecticide Fortenza et du traitement de semences fongicide Vibrance Maxx RFC. Agrisure®, Agrisure Duracade®, Agrisure Viptera®, E-Z Refuge®, Fortenza®, Maxim®, et Vibrance® sont des marques déposées d'une société du groupe Syngenta.

La technologie Agrisure® incorporée dans ces semences est commercialisée sous une licence de Syngenta Seeds inc. La technologie HERCULEX® incorporée dans ces semences est commercialisée sous une licence de Dow AgroSciences LLC. HERCULEX® et le symbole du bouclier HERCULEX® sont des marques de commerce de la Dow Chemical Company (« Dow ») ou d'une société affiliée de Dow.





OPTIMIZEMO ST est une marque de commerce de Monsanto Technology LLC, sous licence de Monsanto Canada inc. Stamina^{™C} est une marque de commerce enregistrée appartenant à BASF Corporation, utilisée avec l'autorisation de BASF Canada inc.

Les services FieldView^{MC} fournissent des estimations ou recommandations se basant sur des modèles. Leur efficacité n'est pas garantie. Consultez votre agronome, négociant en marchandises ou autre professionnel du secteur avant de prendre des décisions financières. agricoles ou relatives à la gestion des risques. Pour plus de renseignements, consultez https://climatefieldview.ca/legal/disclaimer/fr. FieldView^{MC} est une marque de commerce de The Climate Corporation. Titulaire de licence : Monsanto Canada inc.

Enlist E3MC - DIRECTIVES D'UTILISATION DU PRODUIT: Les soyas Enlist E3MC contiennent le caractère Enlist E3. Celui-ci offre la sécurité à la culture lors d'applications d'herbicides à base de glyphosate, de glufosinate et de 2,4-D sous condition du respect des directives de l'étiquette. Ils comptent la technologie Colex-D®. Après un brûlage en présemis, les seuls produits contenant l'herbicide 2,4-D qui peuvent être utilisés sur les cultures Enlist™ sont ceux qui comprennent la technologie Colex-D. Ils sont clairement indiqués sur l'étiquette pour utilisation sur les cultures Enlist. Sans la technologie Colex-D, il n'est pas permis d'utiliser les produits 2,4-D en conjonction avec les soyas Enlist E3.

AVERTISSEMENT: Les soyas Enlist E3 tolèrent les applications du glyphosate, du glufosinate et du 2,4-D sur la culture. Une application accidentelle d'herbicides incompatibles sur cette variété pourrait provoquer une perte totale de la culture. Lorsqu'il utilise les herbicides 2.4-D. le producteur accepte d'utiliser uniquement les produits 2.4-D porteurs de la technologie Colex-D autorisée pour utilisation en conjonction avec les soyas Enlist E3. Avant l'utilisation, toujours lire et suivre les directives et les précautions à prendre indiquées sur l'étiquette de l'herbicide.

AVANT DE PLANTER OU DE SEMER, VOUS DEVEZ SIGNER UNE ENTENTE D'UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE ET LIRE LE GUIDE D'UTILISATION DU PRODUIT. CETTE SEMENCE EST ACQUISE DANS LE CADRE DE L'ENTENTE QUI INCLUT LES CONDITIONS SUIVANTES : il faut d'abord obtenir une licence de Corteva Agriscience en signant une Entente d'utilisation de la technologie (EUT). Vous devez aussi respecter les conditions générales des Guides d'utilisation du produit concernant toutes les technologies dans cette semence. Cela inclut la Gestion de la résistance herbicide (GRH) et les exigences reliées à l'utilisation. Celles-ci sont détaillées aux présentes. Ces exigences sont aussi accessibles à www.corteva.ca/en/trait-stewardship.html.

GOUVERNANCE DE LA CULTURE ET DE LA MISE EN MARCHÉ DES GRAINS : Corteva Agriscience est membre de Excellence Through Stewardship® (ETS). Les produits de Corteva Agriscience sont commercialisés selon le guide de lancement de produits de l'ETS et celui de la politique de gouvernance de lancement de produits de Corteva Agriscience. Aucune culture ou aucun matériel provenant de celle-ci ne peut être exporté vers, utilisé, traité ou vendu outre frontière dans des pays où il est interdit de les importer. Les producteurs devraient parler à leur manutentionnaire de grains ou à celui qui achète leurs produits pour confirmer leur position d'achat concernant ce produit. Pour obtenir plus d'information concernant les options pour vendre votre culture ou mettre en marché vos grains, veuillez contacter Corteva Agriscience au 1-800-667-3852. Vous pouvez aussi obtenir de l'information concernant la réglementation et les statuts des marchés des produits agricoles biotechnologiques à : www.biotradestatus.com.

Ces semences sont protégées par les droits de brevets de Corteva Agriscience et ceux de M.S. Technologies L.L.C., qu'il est possible de consulter à : www.corteva.us/Resources/trait-stewardship.html. L'achat de ces semences n'accorde pas de permis sous lesdits brevets d'utiliser ces semences.

INFORMATION SUR LES BREVETS : Le caractère transgénique dans le soya Enlist E3^{MC} est protégé avec brevets détenus par Corteva Agriscience et M.S. Technologies L.L.C. Il est possible de les consulter à : www.corteva.ca/en/trait-stewardship.html. L'achat de ces semences n'accorde pas de permis sous lesdits brevets d'utiliser ces semences.

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter un détaillant autorisé ou Corteva Agriscience au 1-800-667-3852 ou visitez www.corteva.ca/en/trait-stewardship.html.

Le caractère transgénique dans le soya Enlist E3^{MC} a été conçu conjointement par Corteva Agriscience et par M.S. Technologies, L.L.C. [®], MC, Enlist, Enlist E3, le logo Enlist E3, et Colex-D sont des marques de commerce de Dow AgroSciences LLC. L'Excellence par la gouvernance est une marque déposée de Excellence Through Stewardship.

ELITE et La Coop sont des marques de commerce de La Coop fédérée.

Maizex^{MD} et le logo de Maizex sont des marques déposées de Maizex Seeds inc.